

2787



PRÉFET DES ALPES-MARITIMES

LE PREFET

Nice, le

24 JUIN 2020

Lettre recommandée avec AR = 20.154.119.0052.8.

Monsieur le Maire,

En tant que personne publique associée à l'élaboration du plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPR) d'inondations sur votre commune, vous avez été consulté pour avis sur le projet de PPR, par courrier, durant le mois de mars 2020.

En effet, les études techniques nécessaires à l'élaboration de ce PPR sont aujourd'hui achevées et ce projet est soumis pour avis aux personnes publiques citées par l'article R.562-7 du code de l'environnement, avant leur mise à l'enquête publique.

À ce titre, vous avez été destinataire du projet de PPR inondations de la commune de Mandelieu-la-Napoule, en vue de recueillir votre avis.

En application de l'ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période, modifiée par la version consolidée du 15 mai 2020, puis par la version consolidée du 11 juin 2020, les délais de consultation ont été suspendus à compter du 12 mars et recommenceront à courir à partir du 24 juin 2020.

Je vous informe donc que le délai de consultation des personnes publiques associées, fixé à quatre (4) mois, commencera à courir à compter du 24 juin 2020.

Monsieur Sébastien Leroy
Maire de Mandelieu-la-Napoule
Hôtel de ville
Avenue de la République – BP 46
06 210 Mandelieu-la Napoule

J'attire donc votre attention sur le fait qu'en l'absence de réponse dans un délai de quatre (4) mois à compter du 24 juin 2020, en application de l'article R562-7 du code de l'environnement, votre avis sera réputé favorable. En outre, votre avis reçu dans les délais ou réputé favorable, sera annexé au registre d'enquête publique.


Le pôle risques de la direction départementale des territoires et de la mer est à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération très distinguée.

Cordialement

Le Préfet des Alpes-Maritimes
AB 4352

Bernard GONZALEZ

 **Lettre Recommandée N°2C15411900528**
TYPE DE LIVRAISON
 Courrier remis contre signature

ÉTAPES	DATES
Pris en charge par La Poste	vendredi 26 juin
En cours d'acheminement	
Arrivé sur le site de distribution	
Courrier en distribution	
Distribué en retour à l'expéditeur	lundi 29 juin

Votre courrier a été distribué à son expéditeur suite à un retour.
 Votre courrier a été distribué dans le site en vue de sa distribution.
 Votre courrier a été remis à La Poste par l'expéditeur.

